

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRUCTI EURO VALUE

Code ISIN : FR0010164558

Société de gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre fonds qui prend alors la qualification de maître. Le fonds est un nourricier de la classe actions M/D du compartiment maître NATIXIS EURO VALUE EQUITY, un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois NATIXIS AM FUNDS.
- L'objectif de gestion du fonds nourricier est identique à celui du maître diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif de gestion du compartiment maître est de surperformer l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euros, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, par un processus d'investissement basé sur une approche de type value. L'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euros est représentatif des marchés d'actions de la Zone euro.
- La politique d'investissement du compartiment maître, conforme à la directive OPCVM, consiste à investir principalement dans des sociétés de la Zone euro cotées en Bourse. Le compartiment maître sélectionne les actions que la société de gestion estime être négociées moyennant une décote importante par rapport à leur valeur sous-jacente et pour lesquelles un multiplicateur de valeur peut être identifié. Le compartiment est intégralement investi et géré au moyen d'un portefeuille concentré se composant de 45 actions au maximum.

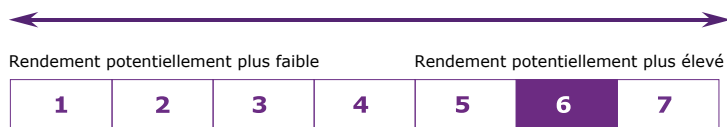
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.

- Le fonds est investi en totalité dans le compartiment maître et à titre accessoire en liquidités. Le portefeuille du compartiment maître peut investir 90% au moins de son actif net dans des actions de la Zone euro. L'exposition du compartiment maître au marché d'actions de la Zone euro évolue entre 90% et 110% de l'actif net du compartiment. Le compartiment maître peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions en dehors de la Zone euro, y compris les actions des marchés émergents européens. Le compartiment maître peut investir 20% au maximum de son actif net dans des sociétés de petites capitalisations de la Zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros et inférieure à 3 milliards d'euros.
- Le compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- L'OPCVM distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,69%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

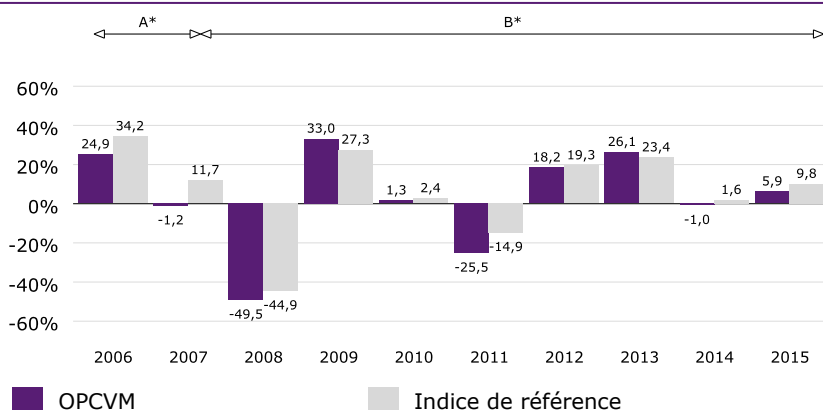
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.nam.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Passage à une gestion Actions Euro toute capitalisation

B*: Passage à une gestion "Actions Euro de grande capitalisation" dans un approche "Value"

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : NATIXIS ASSET MANAGEMENT - 21 quai d'Austerlitz - 75634 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : nam-service-clients@am.natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité : Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.nam.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.